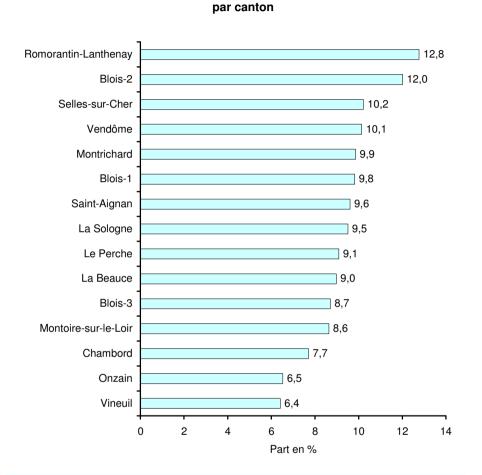
Les logements vacants

Part des logements vacants parmi les logements en 2011 (en %)



Un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

D'après source INSEE - RP 2011 - Exploitation principale

Périmètre des cantons au 1er janvier 2015

